



## Affronter l'incertitude!

Les enseignants doivent être capables de tolérer les incertitudes. La Conférence suisse sur l'éducation physique s'est penchée cette année sur la situation de la formation des enseignantes et enseignants en général et dans le domaine du sport en particulier.

■ *Ruedi Schmid*

Le bilan de la conférence n'est pas entièrement positif: certaines parties des formations semblent mal préparer les générations futures d'enseignants d'EPS pour leur entrée dans la vie professionnelle. On remarque une dotation très différenciée selon l'offre de formation pratique. En clair: autant la part didactique dans le but de former les capacités personnelles que la formation pratique au moyen de stages répartis sur les divers degrés obtiennent dans les formations comparables des dotations horaires très divergentes.

Les exigences de la CDIP sont respectées partiellement au niveau du secondaire II, mais ne le sont pas sur au moins un point au niveau du secondaire I. Ce constat soutient la revendication d'y apporter des modifications. Selon l'offre d'études, la divergence des crédits ETCS demandés est beaucoup trop grande. Certaines formations n'investissent aucune (en chiffre: 0) heure dans la pratique. Il arrive donc, situation à peine imaginable, qu'un enseignant puisse se présenter devant une classe sans aucune expérience d'enseignement dans une salle de sport.

### Pratique négligée

Selon Madeleine Salzmann, cheffe de l'Unité de coordination Hautes écoles – CDIP: «Le sport représente un cas particulier dans la formation des enseignantes et enseignants». Ainsi, la formation doit être regardée sous un angle différent. L'EPS est

«tridimensionnelle», autrement dit, elle requiert des compétences didactiques et méthodologiques plus étendues. Il est impossible de les acquérir «en théorie» seulement.

Tous les chiffres et témoignages indiquent une dévalorisation inquiétante de la formation pratique. Ce sont précisément les domaines retenus autant par les élèves que les étudiants comme étant décisifs pour un enseignement valable et crédible qui ne bénéficient que de peu ou même d'aucun temps d'études.

### Ecouter les étudiants

Dans son exposé, Dr. Willi Stadelmann, directeur de la HEP de Suisse centrale et président de la COHEP, demande entre autres que l'on forme les enseignants à «tolérer les incertitudes». Cet aspect porte un certain intérêt. Un enseignement spontané et personnel gagne à ne pas s'appuyer seulement sur des contenus traditionnels et expérimentés. Tolérer les incertitudes, autrement dit, expérimenter des nouveautés, voilà ce qui peut aussi faire partie d'un enseignement moderne.

Seul pourra tolérer les incertitudes la personne qui aura élaboré de solides fondations. Si les incertitudes proviennent d'une formation lacunaire dans la pratique professionnelle, toute discussion se révèle inutile. Jamais plus nous devrions entendre ce qu'un étudiant a dit en conclusion à cette conférence: «Durant les cours de formation pratique, je me suis souvent posé la question, comment certains de mes collègues d'études enseigneront l'EPS compte tenu de leur incapacité sportive évidente». Ces craintes doivent être prises en considération et adaptées aux besoins existants des formations qui visent une certaine durabilité. Le but principal d'un institut ne peut être de simplement garantir son existence.



Contact: [ruedi.schmid@svss.ch](mailto:ruedi.schmid@svss.ch)



## Quelles revendications pour la formation des enseignants?

Un enseignant d'éducation physique et sportive compétent se qualifie par son entraînement et son esprit d'ouverture, ainsi que par sa relation étroite avec le mouvement et le sport. Il fait la démonstration de certains exercices en servant de modèle pour ses élèves; comme dans toutes les autres branches – n'est-ce pas?

■ Texte: Ruedi Schmid, Nicole Weber, photos: Ueli Känzig

L'EPS présente un grand nombre de parallèles avec les autres branches. Toutefois, il se différencie sur certains points: lors des leçons d'EPS, les élèves sont dans une salle de sport, à la piscine, à l'extérieur; loin de leur salle de cours habituelle. Ils sont en mouvement et ne restent pas assis sur leur chaise derrière leur pupitre. Les différences de capacités physiques sont facilement perceptibles, il faut du courage, on ne peut pas vraiment se cacher, les coutumes sociales au sein de la classe apparaissent clairement. Afin que les leçons puissent être organisées sans problème, avec une intensité adaptée, avec un temps de mouvement important et sans danger, il faut agir en conséquence et organiser un nombre important d'éléments dans la salle de sport: voilà ce qui confère à l'EPS cette tridimensionnalité, en comparaison avec les autres branches qui se déroulent principalement en salle de classe. Vous connaissez tout cela!

### Un cas à part

En tant que branche «artistique», l'EPS est dans une situation difficile. Souvent, elle ne compte pas comme les autres branches pour la moyenne, n'est que partiellement significative pour les promotions, n'est pas classée parmi les branches principales lorsqu'il est question de réformes tels que HarmoS et – en fonction de la direction de l'établissement scolaire – peu reconnue. Afin que l'on puisse satisfaire à l'exigence de la société pour une quantité suffisante et une qualité satisfaisante de l'EPS, la Confédération a supplanté la souveraineté en matière d'instruction publique des cantons: l'EPS est la seule branche réglementée au moyen d'indications précises au niveau fédéral par la Constitution fédérale (RS 101, art. 68, al. 3) et la Loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports (RS 415.0). Malgré ces conditions particulières, l'EPS aimerait être une branche comme les autres

et accomplir ses tâches dans le cadre d'une éducation globale. Mais avant cela, elle doit être acceptée et l'on doit tenir compte de ses spécificités: équivalente, mais différente. Il est évident qu'il faut aussi tenir compte de ces aspects spécifiques dans la formation des enseignants en EPS.

### Tertiariation de la formation

Avec le passage de la formation des enseignants des écoles normales aux hautes écoles, conformément à Bologne, les études abandonnent le métier «enseigner» au profit du travail scientifique. Mais les connaissances scientifiques à elles seules permettent-elles un enseignement efficace? Les connaissances scientifiques peuvent éventuellement servir de base pour enseigner le sport et le mouvement ainsi que les effets qui en découlent. La mise en application et la pratique cependant restent très importantes. En plus de l'aspect scientifique, il faut aussi porter de l'intérêt à la compatibilité avec le degré scolaire: l'EPS en tant qu'éducation au mouvement de l'école enfantine n'a rien à voir avec le sport-loisir que l'on pratique au niveau du secondaire II. La formation professionnelle en soi, le transfert des acquis dans la salle de sport, les stages et la visite de leçons font également partie intégrante d'une formation de base complète. Une chose est sûre: des indications sur les contenus minimaux de la formation des enseignants sont (plus que) souhaitables et forment la base d'un enseignement de qualité.

### Davantage de contenus dans la formation?

Le quotidien scolaire est soumis à d'incessants changements et les exigences envers les enseignants sont de plus en plus variées, complexes et importantes. Afin d'apprécier cette évolution

à sa juste valeur, il faut intégrer plus de contenus à la formation. Les thèmes tel que l'enseignement intégratif, la pédagogie spécialisée, la prévention, l'intégration culturelle, l'apprentissage avancé de langues étrangères, pour n'en citer que quelques-uns, demandent tous leur part du temps d'apprentissage. En parallèle, on veut maintenir les études de bachelor en trois ans pour les degrés préscolaire et primaire. La formation spécifique à une branche est de plus en plus réduite. Les points ECTS dans le domaine de l'EPS aux niveaux préscolaire et primaire sont souvent très bas (quatre points ECTS pour la formation la moins dotée). Le combat pour les points ECTS entre les divers domaines de formation et branches fait rage; en fin de compte, tous les thèmes revendiquent plus de temps. Ce d'autant plus lorsqu'on sait que le savoir vécu et directement transféré garantit une durabilité plus efficace et devrait de ce fait faire partie de chaque domaine de formation.

### Réduction du nombre de branches au degré primaire

Pourquoi ne pas réduire le nombre de branches au profit du nombre d'heures d'enseignement par branche? Cette mesure va sans aucun doute améliorer la qualité de la formation. Sa réalisation, en revanche, crée de nombreux défis:

- Les enseignants ne pourraient plus assumer toutes les branches d'un degré scolaire. Il en résulte un danger accru de voir des branches et des degrés occupés par des enseignants sans formation adéquate, spécialement en EPS.
- Les directions d'établissement scolaires devront chercher leurs enseignants sur le marché: il faudra en suite, comme au secondaire, composer péniblement le corps enseignant avec des enseignants spécialisés qui détiennent chacun un portfolio de branches individuel. Et comment les directions d'établissement savent-elles qui détient quelles qualifications? Les «Diploma Supplement» (description de qualification) sont souvent difficilement lisibles pour un non-initié et n'apportent de ce fait aucun soutien. La comparaison des diplômes est actuellement très difficile. La CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) mène actuellement la discussion sur l'harmonisation de la formation des enseignantes et enseignants ([www.edk.ch/dyn/19979.php](http://www.edk.ch/dyn/19979.php)). De plus, elle contribue à la transparence du marché grâce à sa connaissance des formations reconnues.
- Il faut absolument créer la possibilité d'effectuer un post-graduate dans certaines branches, afin d'éviter que des enseignants non qualifiés soient amenés à enseigner ou de permettre aux établissements scolaires de développer leur besoin de compétences au moyen du corps enseignant existant.

### Construire sur les efforts préalables

Un autre moyen de réduire les contenus de la formation consiste à les anticiper. En clair, on pourrait exiger un effort préalable par une régulation de l'accès aux études (par analogie avec les di-



plômes de langues exigés pour le début des études). La question se pose: cette mesure rend-elle la formation d'enseignant plus attractive et le niveau de formation augmente-t-il effectivement lorsqu'une partie des compétences a dû être acquise en autodidacte? Grâce à la limitation d'accès, il est certain que l'on peut espérer une connaissance convenable et par conséquent, un niveau de formation plus élevé et homogène. De plus, les enseignants qui n'ont pas le profil requis pour une certaine branche ne franchiront pas cette barrière.

Comment une telle restriction d'accès pour tous les degrés scolaires et le domaine de l'éducation physique en particulier pourrait-elle se présenter? Par exemple, sous la forme d'un test d'entrée pratique tel qu'il est connu traditionnellement dans les instituts universitaires. Mais aussi par une vérification de la personnalité et de la motivation ou par une preuve d'un engagement déjà réalisé dans l'enseignement du sport après des jeunes (p.ex. activité J+S). L'examen d'aptitudes est demandé autant par les enseignants des HEP que par les étudiants qui souhaitent un niveau de formation plus élevé (voir «mobile» 4/09, pp 8-9). La question se pose: comment les exigences à l'intention des filières de formation seront accueillies par les institutions?

#### Qui détermine la formation des enseignants?

Les trois types de hautes écoles participent à la formation des enseignants: universités/EPF, hautes écoles spécialisées HES, hautes écoles pédagogiques HEP. Mais qui mène le bal en matière de formation des enseignants? Qui lance les tendances et définit les standards? Les hautes écoles pédagogiques – et leurs études de bachelor – sont seules responsables pour les degrés préscolaire et primaire. Pour le secondaire I, les HEP alémaniques proposent des études de master, alors qu'en Suisse romande, on propose le bachelor à l'université et le master conséquent à la HEP. La formation pour les enseignants du secondaire II est divisée en deux: les études de master en sciences du sport dans une université/EPF sont suivies d'une formation didactique. Cette formation se fait soit dans une HEP, soit dans la propre université/

EPF ou encore en collaboration entre les deux. Il est difficile de clarifier les questions de compétence et de responsabilité puisque chacun aimerait œuvrer dans son propre intérêt. Afin d'assurer une coopération optimale dans l'intérêt des étudiants, les instituts sont obligés de limiter leur liberté de l'enseignement. Les études en sciences du sport font-elles partie de la formation de l'enseignant? Ou la formation de l'enseignant débute-t-elle seulement après les études de master? Si tel est le cas, est-ce suffisant pour une formation ciblée (à savoir, enseigner une EPS de qualité) adaptée aux besoins de l'école? Qui définit dans ce vide les contenus et autres exigences minimales significatifs et essentiels pour la formation des enseignants en éducation physique? Cette tâche devrait incomber à la CDIP: elle doit adapter son règlement de reconnaissance aux spécificités des branches et le réactualiser régulièrement. Il faut en outre assurer la conversion des directives et en parallèle, la qualité de la formation des enseignants au moyen d'une entente institutionnalisée et d'une collaboration entre les parties impliquées.

#### Pas de formation sans formation continue

Une formation solide (formation de base) est l'une des conditions essentielles pour une entrée réussie dans la vie professionnelle. Durant son activité professionnelle, on devrait être capable de faire évoluer constamment la qualité de l'enseignement par une participation régulière à la formation continue, en combinaison avec les expériences tirées de sa propre pratique professionnelle. Le besoin de formation continue se base sur une autogestion bien développée (capacité d'autoréflexion); car seul celui qui voit et situe son besoin en matière de formation continue est motivé à en bénéficier. La disposition à suivre une offre de formation continue est plus probable lorsqu'elle est encouragée et soutenue par la direction des écoles (direction et coaching). La formation continue a besoin d'un climat favorable à la formation continue. Elle peut s'orienter aux besoins, être ponctuelle ou complémentaire ou alors, aboutir à une qualification supplémentaire. En tous les cas, elle est d'un intérêt évident pour l'employeur.

La disposition et l'intérêt pour le bien-fondé de la formation continue devraient déjà être discutés durant la formation: les étudiantes et étudiants sont encouragés à procéder à une auto-analyse et à utiliser et suivre l'offre de formation continue en tant que complément à leur formation. C'est la raison pour laquelle Macolin ouvre de plus en plus les modules d'études en réseau (autrefois stages complémentaires) aux HEP.

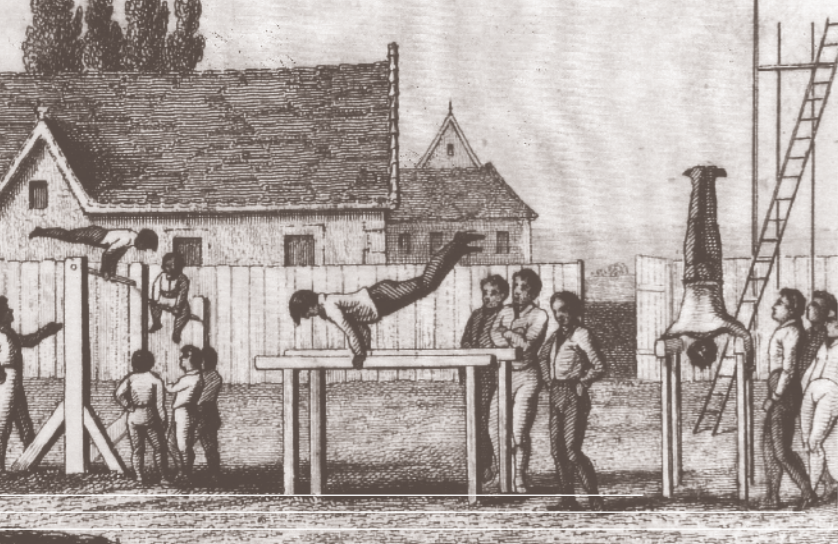
#### Rester transparent et réaliste

Bilan. Une éducation physique et sportive de qualité dépend de nombreux facteurs: la personnalité de l'enseignant, l'acceptation du sport, les infrastructures, la culture scolaire, la motivation des élèves, pour n'en citer que quelques-uns. Des enseignants formés spécifiquement pour une branche et un degré, lié à une formation de qualité, en est un facteur et revêt un aspect central indubitable. Il faut s'assurer que les formations servent la cause. Cela implique un volume de formation suffisant ainsi que des exigences réalistes et précises concernant les capacités centrales qui doivent être transmises clairement. Nous soutenons les efforts fournis par la CDIP en matière d'EPS et d'encouragement au sport; avec la loi sur l'encouragement au sport actuellement en révision, le cadre nécessaire sera créé.

#### Liens:

Aperçu des filières d'études en sport: [www.etudesensport.ch](http://www.etudesensport.ch)

Offre de formation continue: [www.asep-svss.ch](http://www.asep-svss.ch)



# Réflexion historique sur la formation des maîtres d'éducation physique

L'idée jadis novatrice que la gymnastique participe à la formation globale de l'être humain revient aux philanthropes. Il est intéressant de constater que le cours de gymnastique pour les garçons en tant que branche d'enseignement (obligatoire) fut intégré au programme scolaire en Suisse avant l'Allemagne et l'Autriche.

■ Arturo Hotz, photos: Sportmuseum Schweiz

Les cours de formation pour l'obtention des diplômes fédéraux de maître d'éducation physique furent fondés au cours du 20<sup>e</sup> siècle seulement: à l'université de Bâle depuis 1922/24, à Lausanne dès 1942 et à Genève dès 1945, et finalement à l'université de Berne, dès 1968. Un cours de formation pour le diplôme II fut organisé pour la première fois au sein de l'EPF Zurich en 1936: Professeur de l'EPF E. Gäumann (1893-1963), 1<sup>er</sup> directeur des cours pour l'éducation physique: «Nous considérons, (...) que nous accueillons des enseignants formés et devons les instruire au moyen d'un cours de formation complémentaire pour devenir des maîtres d'éducation physique pour les écoles moyennes».

*«Le besoin de cours de formation pour les professeurs de gymnastique avec une formation scientifique approfondie est indiscutable.»*

Robert Flatt (1863-1955), premier directeur de cours de formation pour professeurs de gymnastique bâlois (1922-1937).

**Récit d'un étudiant en éducation physique bâlois: «Les étudiants comprennent un semestre d'été et un semestre d'hiver. Les cours et les exercices pratiques sont répartis sur trois après-midi par semaine. (...) Sur le plan théorique, les contenus sont les suivants: 1) histoire des exercices physiques. 2) méthodologie des exercices physiques. 3) hygiène des exercices physiques. 4) physiologie. 5) anatomie. (...) Après la réussite des examens, on obtient un certificat de capacité, (...). En attendant la création du diplôme de maître d'éducation physique II, les enseignants formés ici peuvent être engagés par les écoles normales et cantonales.»**

(Extrait de: Die Körpererziehung, 1930, pp. 78-80.)

## Centre de formation vs. EPF

Déjà Stapfer (1766-1840), ministre sous la Société helvétique, eut la vision d'un centre de formation – une idée bonne, mais peu réaliste: «Afin d'apporter unité et essor à la gymnastique scolaire (...), la commission fédérale de gymnastique déclara en 1875: «un développement moderne (...)» nécessite «un centre pour la formation des maîtres de gymnastique». L'intérêt pour un centre de formation pour les maîtres de gymnastique semble exister depuis longtemps, car il fut déjà évoqué lors des réunions annuelles de la SSMG en 1884, 1898 et 1908. Les uns demandaient un centre de formation, les autres préféraient une collaboration avec le département militaire de l'Ecole polytechnique fédérale (EPF). Matthias (1882-1958) proposa «la création d'un diplôme de maître de gymnastique avec la mise en place d'un règlement d'examens complet, en liant l'opportunité de formation des candidats à leur lieu de résidence.» (STLV-Festschrift, 1958, 40 f.) Müller (1850-1931), chroniqueur de la SSMG: «On parle actuellement beaucoup de hautes écoles pour l'éducation physique. Il faudrait plutôt choisir un nom plus modeste et plus familier: «Centre de formation pour l'éducation physique». Cette école devrait être sous l'égide de la Confédération et représenter l'offre de formation étatique la plus haute pour l'autorisation d'enseignement de la gymnastique aux écoles secondaires et pré-gymnasiales, aux écoles moyennes supérieures et hautes écoles, et principalement dans les instituts de formation des enseignantes et enseignants. Où ce centre de formation sera établi? Comment sera-t-il organisé et financé? Ces questions ne devraient pas rester trop longtemps sans réponse.» (1922, 26).

## Les exigences de la CFS

Bilan: on n'a jamais manqué d'idées et d'exigences lucides, mais dans le contexte politique, certains décideurs ont échoué lamentablement. En 1996, on peut encore lire dans l'acte de dispositions de la CFS (ESK-Geschichte 1998, 165 f): «Il faut planifier la

suppression des diplômes fédéraux de maître d'éducation physique I et II. La formation scientifique et professionnelle doit être intégrée à la formation des enseignants pour le secondaire I et II. Les études en sciences du sport avec une licence et une promotion sont à établir dans les universités au sein des filières facultaires. Il faut établir en Suisse une filière d'études en sciences du sport avec diplôme. Il faut établir à l'EFSM une filière d'études supérieures. Après examen du développement à l'échelle nationale, il faut associer les instituts dans un réseau de centres de compétences.»

Les filières de diplôme autrefois appréciées furent supprimées en 2005, après 81 années d'existence: nostalgie et regrets d'une part, espoir et conviction d'autre part! Mais pourquoi fallait-il sacrifier des filières qui avaient fait leurs preuves? Heinz Keller (2005, 13): «Les diplômes fédéraux de maître d'éducation physique ont empêché une intégration judicieuse au sein des hautes écoles.» Il reste beaucoup de travail à accomplir pour créer une formation d'un niveau de qualité élevé.

## Vu sous un angle plus nuancé, cela signifie:

- En 1833 déjà, Spiels (1810-1858) enseignait la gymnastique à l'Ecole normale bernoise de Hofwil. De 1875-1891, on organisa des écoles de recrues pour enseignants qui n'eurent que très peu de succès. En 1884, 1898 et 1908, les membres de la SSMG discutèrent de «la mise en place d'un centre de formation des maîtres de gymnastique». 1889-1910: la SFG organisait 40 cours de formation de trois semaines pour les maîtres de gymnastique: 1386 personnes au total y participèrent.
- Depuis 1891, la SSMG organisa des cours de formation complémentaires pour l'enseignement de la gymnastique des filles.
- En 1919, Matthias proposa un diplôme fédéral.
- Avant 1922, certains enseignants partirent se former à Karlsruhe, Stuttgart et Berlin.
- 1922/23: premier cours professionnel complémentaire pour maîtres de gymnastique à l'Université de Bâle.
- Dès 1924: diplôme fédéral. Ces diplômes ne furent pas des diplômes universitaires, mais des certificats de la commission du sport, cosignés par le Conseiller fédéral concerné (DFM: 1924 à 1983; DFI: 1984 à 1997; DDPS: 1998-2005).

Qu'en est-il aujourd'hui? Suite à la suppression des diplômes I et II, le réseau fédéral devrait concrètement prendre le relais: il faut assurer les diverses filières d'études des hautes écoles spéciali-

sées et des universités en instaurant une certaine perméabilité. Car la fonction d'un réseau n'est pas de délimiter, mais de créer l'opportunité d'une collaboration optimale entre partenaires et filières d'études.

## Bibliographie:

- › Eichenberger, L.: *Die Eidgenössische Sportkommission 1874-1997. Ein Beitrag zur Sportpolitik des Bundes, Magglingen, 1998.*
- › Gygax, P./Hotz, A.: *50 Jahre Turnen und Sport an der ETH Zürich, Zürich, 1986.*
- › Herter, H.: *Zur Entwicklung der Turn- und Sportlehrerausbildung in der Schweiz. Der stürmische Werdegang in den Jahren 1970-1980, in: Zs. Sporterziehung in der Schule, 1980, Heft 9/10; 17 f.*
- › Hotz, A.: *Der STLV und die Turnlehrerausbildung vor 1924, in: Zs. Die Körpererziehung, 1970, Heft 11; 209-211.*
- › Hotz, A.: *125 Jahre im Dienste des Schulturnens 1858-1983, Stäfa, 1983.*
- › Hotz, A.: *Turn- und Sportlehrerausbildung, in: Schweizer Lexikon, Volksausgabe, Bd. 11, Visp, 1999; 329.*
- › Hotz, A.: *Fakten und Facetten zur Sportentwicklung in der Schweiz sowie zur Geschichte der Schweizer Sportpolitik seit 1874, Magglingen, 2004.*
- › Hotz, A.: *Ideen – Hoffnungen – Illusionen. Rückblick auf 69 Jahre Turn- und Sportlehrer/innen-Ausbildung an der ETH Zürich, Zürich, 2005.*
- › Keller, H.: *Kurt Egger und seine Bedeutung für die Sportwissenschaft in der Schweiz, in: Pühse, U./Firmin, F./Mengisen, W. (Hg.): Schulsportforschung im Spannungsfeld von Empirie und Hermeneutik, Magglingen, 2005; 11-14.*
- › Müller, J. J.: *Geschichte des Schweizerischen Turnlehrervereins 1858-1908, Zürich, 1910.*
- › Müller, J. J.: *Kurzer Abriss der Geschichte des Schweizerischen Turnlehrervereins 1909-1922, Zürich, 1922.*